



Ségrégation urbaine - crise des banlieues

Réunion de Lasaire Saint Etienne le 25 avril 2007 en partenariat avec :

L' Université Jean-Monnet - Saint-Etienne

Présentation du cahier Lasaire « ségrégation urbaine – la crise des banlieues » par son auteur Joël Maurice

Professeur, juste retraité, à l'ENPC

Membre actif du groupe Lasaire Eco et du Comité de Pilotage des Biennales de Lasaire.

Voici une synthèse de l'exposé de Joël Maurice :

Fin octobre - début novembre 2005 (3 semaines) : la crise des banlieues. Un fait de société qui interpelle toute la société.

Depuis ces événements, différentes mesures ont été prises :

- Annonce du premier ministre en décembre 2005,
- Conseil interministériel des villes en mars 2006.

Il y a une liste impressionnante de mesures qui ont été prises. Mais sont-elles adaptées à l'ampleur des enjeux ?

Une vingtaine d'ouvrages (sociologues, politologues) a été publiée.

Au sein de Lasaire, le travail a porté sur les relations entre les partenaires sociaux, les liens des citoyens pour s'engager. Il n'y a pas de théorie constituée.

La crise des banlieues a des précédents :

- 1965 : Etats-Unis, avec beaucoup de réponses tentées, mais les Etats-Unis ne sont pas la France : les structures sociales sont très différentes entre les deux pays,
- 1981, 1985 : Royaume-Uni, avec la mise en place d'institution de lutte contre la discrimination raciale,
- 1981, 1990 : France (Minguettes, Vaulx-en-Velin), avec une vague de politiques déclenchées (politique de la ville, pacte de rénovation urbaine de 1996 ...).

Sur ces précédents se sont déjà empilés un grand nombre de politiques, mais sans apporter de solution complète.

Quelques faits massifs et leurs causes :

- l'espace urbain est polarisé : la stratification spatiale reproduit la stratification sociale ; il y a toujours eu des quartiers pour les dominants, des quartiers populaires, des quartiers pour les "franges" de la société. La répartition des populations dans l'espace reproduit la répartition des richesses car le jeu du marché foncier produit la ségrégation sociale de l'espace. En effet, chaque parcelle appartient à un propriétaire privé ainsi si quelqu'un d'autre veut s'installer, il y aura vente aux enchères et l'acquéreur sera celui qui peut mettre le plus d'argent. La ségrégation spatiale crée la

rente foncière différentielle (voir cours d'économie géographique). Les populations les moins fortunées sont rejetées aux marges de la ville.

- la préférence pour l'"**entre-soi**" accentue la ségrégation : ce phénomène est très bien étudié aux Etats-Unis. Il y a là un facteur amplificateur de l'agrégation différencié dans l'espace.
- l'école joue à contre-emploi : l'école doit mettre tous les enfants à égalité au départ, mais les écoles des beaux quartiers ont la réputation de leur quartier, les écoles des quartiers pauvres ont aussi la réputation de leur quartier. **Les parents veulent mettre leurs enfants dans les meilleures écoles.** Les enseignants sont d'ailleurs les plus habiles pour détourner la carte scolaire !
- le **chômage** agit comme une force centrifuge : ce phénomène est historique (débat des années 1970). Une personne au chômage est contrainte de délaisser son logement du fait de la rente différentielle.

Gros plan sur les ZUS ... car on soigne les malades et pas les biens portants.

Les ZUS ont été définies en 1996 (751 ZUS, 45 ZFU)

On peut lire dans le rapport :

"En moyenne sur 2005, le taux de chômage dans les ZUS est plus de deux fois supérieur à celui des autres quartiers"

"La situation de surchômage tend à s'accroître et concerne davantage la population masculine de moins de 25 ans"

"Les indicateurs scolaires se sont creusés au détriment des ZUS."

Accès à l'emploi

- Une politique prioritaire de plein emploi : tant qu'il y aura du chômage, il y aura de l'exclusion avec toujours les mêmes laissés pour compte. Le plein emploi constitue la solution ! Il y a aussi un phénomène d'hystérésis : celui qui est au chômage est marqué et ne parvient pas à trouver un emploi. Il faut veiller à ce que ceux qui tombent au chômage ne s'y enkystent pas.
- Une meilleure connexion avec les bassins d'emploi : les chômeurs sont souvent relégués loin de la ville. Il faut donc arriver à créer des liens entre les banlieues et les bassins d'emplois. Cela passe par la facilitation du transport pendulaire.
- Développer l'emploi local, notamment via les ZFU, micro-crédit, Epareca : même si ce n'est pas la panacée, les ZFU montrent une certaine efficacité
- Lutter contre les discriminations à l'embauche : il y a une double discrimination : discrimination par le lieu de résidence, discrimination par l'"origine" supposée

Education et formation

- Inégale bénéficiaire de la massification : la massification a bénéficié davantage aux classes moyennes (accès à la formation générale).
- Influence du revenu des parents : revenu des parents a un impact notamment via la qualité du logement (et le calme associé pour faire ses devoirs)
- Les jeunes sans diplômes constituent un cas suraigu : 350 000 personnes avec un taux de chômage d'environ 50 %. Ils sont les derniers dans les files d'attente.
- Quelle évolution pour les ZEP ? Avec des pessimistes (qui jugent qu'il n'y a pas eu d'effet) et des optimistes (qui considèrent que sinon la situation se serait dégradée) ; quel que soit l'avenir de la carte scolaire, il faut réduire le nombre d'élèves dans les classes des écoles des zones défavorisées.

Accès au logement

- La progressive paupérisation des HLM : les HLM ont été construits dans les Trente Glorieuses pour abriter les travailleurs (venant de province ou immigrés). Les loyers sont les plus bas dans les HLM les plus anciennes : c'est là que se concentrent mécaniquement les personnes les plus pauvres. L'ANRU, en lien maintenant avec l'ACSE, doivent accompagner ces politiques. L'argent investi correspond à 0,2 % du PIB. C'est sans commune mesure avec l'argent qui a été mis pendant les Trente Glorieuses pour construire ces quartiers.

- Miser sur l'ouverture des parcours résidentiels ... mais comment fait-on ? Étant données la masse des populations concernées (plus de 4 millions de personnes dans les Zus), il est impensable de les déménager du jour au lendemain, le reste de la ville ne peut les accueillir (crise du logement, prix élevés du logement). Ce sont les crises jumelles de l'urbanisme et du logement.
- Comment progresser vers la mixité sociale ? Voir les vicissitudes de l'article 55 de la loi SRU sur l'objectif de 20% au moins de logements sociaux dans les villes de plus de 3500 habitants.

Equipements collectifs

- Accès aux services publics nationaux : dans les grands projets de ville, les transports étaient très importants. L'ANRU s'occupe prioritairement du logement. Le transport est un peu oublié des politiques actuelles.
- Accès aux services publics locaux : une plus forte péréquation est indispensable car les populations sont pauvres et il y a peu d'entreprises présentes (payant la taxe professionnelle) sur les communes fragiles ; la coopération intercommunale est nécessaire mais elle n'est pas suffisante (les quartiers aisés peuvent se coaliser pour ignorer les quartiers défavorisés)
- Quel taux d'effort financier de la Nation ? De 0,25 % du PIB à 0,42 %, ce qui reste tout de même relativement modeste

Nous sommes devant une crise majeure. Elle est encore présente, notamment durant la campagne présidentielle. Mais elle est un peu passée au second plan. Doit-on craindre une nouvelle explosion ou bien considère-t-on qu'il faut prendre le problème à bras le corps ?

L'Etat est garant des grands équilibres mais l'Etat est aussi loin du terrain. Les collectivités territoriales doivent se saisir du problème, mais sont aussi tentées de se défaire sur les collectivités voisines.

En France, contrairement aux Etats-Unis, on se méfie des rassemblements communautaires, encore plus communautaristes. Mais il est indispensable de trouver des moyens et des procédures pour impliquer les populations qui résident dans les zones en difficultés, de façon non éphémère.

C'est notamment le cas vis-à-vis des jeunes. En 2005, ce sont les jeunes qui ont explosé. Ces jeunes n'ont pas de structures représentatives. Il faut arriver à donner la parole aux jeunes, à écouter ce qu'ils ont à dire, à leur donner une place dans la société.

Echanges

Questions : Pression policière dans les quartiers.

Réponse : Lasaire n'est pas spécialiste des problèmes de sécurité. Il y a quelques éléments, notamment sur une étude faite à Strasbourg. Ce qui est ressorti c'est que les jeunes rejettent les activités organisées sans leur demander leur avis.

Il y a eu un changement clair de stratégie avec la mise en place d'une police plus répressive qui a rendu plus difficile le dialogue. Aussi, il n'y a des propos à ne jamais tenir..

Question : Problème de l'entre-soi, qui est un problème très compliqué. Aussi, le problème a été soulevé à Saint-Etienne avec la politique d'un bailleur.

Réponse : L'entre-soi concerne toutes les communautés. Les ghettos les plus fermés en France sont les ghettos de riche (Eric Maurin). Il y a d'ailleurs désormais des quartiers fermés (« gated communities ») qui se développent en France.

L'entre-soi - qui est une tendance naturelle - doit être identifié et son fonctionnement doit être compris si on juge nécessaire de le combattre (tout comme pour la rente foncière).

Les politiques doivent donner des injonctions claires aux HLM. Les HLM travaillent aujourd'hui

avec des injonctions contradictoires : loger tout le monde & faire de la mixité sociale.
La HALDE est un progrès important (enfin !) pour lutter contre les discriminations ; la justice doit aussi faire pleinement son travail.

Question : Sur certains quartiers, il faudrait préserver la mixité sociale. La rénovation de logements conduit à une hausse des prix ... et donc peut forcer des gens à partir. Il faut oeuvrer pour que les personnes ne soient pas relogées en périphérie.

Réponse : L'ANRU a pu travailler au départ avec une offre de logements en excès, ce qui facilitait le relogement des personnes dont on démolissait les logements. Maintenant que l'offre se tend et les problèmes se manifestent. On retrouve la loi d'errain de la rente foncière différentielle. La solution suppose probablement d'imposer un pourcentage de logements sociaux dans tout programme de logements neufs.

Question : Les années ANRU sont intéressantes, et les quartiers Sud-Est sont un bon terrain d'étude. Il faudrait des mesures d'accompagnements supplémentaires. Il ne faut pas se contenter de démolir. Le point faible actuel est l'absence de gouvernance. La gouvernance permet la co-construction qui est indispensable.

Les associations ont travaillé sur l'accès emploi.

La différence se joue sur l'éducation et la culture. La culture a souvent été oubliée. Des expériences ont été faites sur les quartiers Sud-Est mais de manière difficile.

Question : La ségrégation ne se fait pas, à Saint-Etienne, entre centre-ville et périphérie mais sur une "diagonale" (Cotonne - TBS - Crêt de Roc - Montreynaud).

Aussi, on est dans une logique de "culture du résultat" et non de "culture de terrain". Il faudrait des instances pour faire émerger les difficultés.

Question : N'est-ce pas un doux rêve d'enfants que de croire au plein emploi ?

Réponse : Les partenaires sociaux devraient s'impliquer de manière beaucoup plus forte sur ces questions de l'emploi.

Question : Les solutions ne sont pas seulement économiques. Le lien social est important. Ce n'est pas qu'en déplaçant les gens, en changeant la forme urbaine, qu'on arrivera à faire changer les choses. Il faut amener les gens à se rencontrer, à s'écouter et à s'entendre.

L'écoute des jeunes n'est pas seulement une écoute de leur désespoir mais aussi leur violence, ce qu'ils ont de violent à dire sur nous.

Question : La ville de Saint-Etienne cherche à faire participer les citoyens mais les taux de participation sont souvent très faibles. Il y a une ligne dans l'ANRU "concertation et communication" mais c'est difficile à faire.

Réponse : A l'époque des explosions précédentes, il y a eu des interventions de "grandes pointures" (Dubedout, Bonnemaïson, Bertrand Schwartz). Cette fois-ci, il n'y pas eu un tel travail. On manque d'un dynamisme de réflexion collective sur le sujet.

Un problème de représentativité démocratique sur les quartiers est crucial.

Dans une démocratie bien conçue, il faudrait pouvoir mobiliser les jeunes, leur demander de co-construire.

On ne fait pas, dans la période actuelle, l'effort qui a été fait dans les années 1980.

Question : Il existe déjà des groupes constitués dans les quartiers, mais leurs membres ne savent pas parler en public. Il faut donc travailler avec ces groupes constitués dans les quartiers, dans le temps,

progressivement. Demander à réfléchir dans la précipitation peut être perçu comme une agression.

Question : Il y a des jeunes qui sont là, issus de l'immigration. Ils ne veulent pas, ils ne voudront jamais, rentrer chez eux. Et pourtant, certains ne veulent pas les accueillir ...

Les jeunes se sont adaptés aux nouvelles conditions de l'emploi. En face, les employeurs n'ont pas fait évoluer leur discours.

Conclusion

Le sujet est particulièrement préoccupant. Le problème de l'emploi est central.

A quand la prochaine révolte si on n'arrive pas à faire mieux ?

Il y a beaucoup d'actions dans les tuyaux, mais il manque une vision fédératrice. Le risque est d'apporter plein de réponses ... sauf à celles qui sont posées à ceux –là même qui se sont révoltés, les jeunes. Il y a un effort de dialogue social à faire.